Mr Chabert n° 381.

L'académie m'a chargé d'examiner trois observations qui lui ont été envoyées par monsieur Chabert docteur en médecine, médecin de l'hôpital royal d'Annonay en viva-
-rais et correspondant de la société royale de médecine de Paris.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Je vais lui en rendre compte.

Il s'agit dans la première d'un abcès dont le siège étoit au dedans du crâne, entre la partie supérieure de l'os des tempes et la portion de la duremère qui lui ré-
-pond, et au dessous de cette membrane. La maladie occasionnée par un coup violent à la tête, avoit commencé par de fortes douleurs au voisinage de l'oreille, et par un écoulement de pus par cette partie. Cet écoulement ayant cessé subitement, et les douleurs qui avoient disparu pendant quelques mois s'étant renouvellées, monsieur Chabert pensa que le pus devoit être retenu au dedans du crâne vis à vis l'endroit douloureux, lequel répondoit au lieu où le temporal s'unit au pariétal; et quoiqu'il n'y eut en cet endroit ni empâtement, ni rougeur, ni douleur extérieure que la compression ren-
-dît plus vive, il se détermina à y faire faire une incision cruciale d'une assez grande étendue pour mettre le crâne à découvert de la largeur d'un écu de six livres. Il se trouva un trou rond, de trois lignes de diamètre précisément à l'endroit de la suture, et il en étoit sorti par ce trou du pus qui vint d'abord à gros-
bouillons, puis en quantité moindre, mais qui augmentoit lorsque le malade toussoit

ARC 28 d. 4 n° 14

la tête. une sonde portée horizontalement dans cette ouverture, ne pénétroit pas-
fort avant, mais dirigée de haut en bas, elle descendoit entre la dure mère, et la portion
écailleuse du temporal, jusqu'à deux pouces de profondeur. Il y avoit donc un
Espace dont le fond étoit plus bas que l'entrée, et qu'il falloit ouvrir jusqu'à la partie
la plus déclive, pour donner une libre issue au pus. Les tégumens étant trop minces
pour supporter l'action du trépan, Mr Sabatier fit faire une petite scie d'un demi-
pouce de largeur, avec laquelle il fit scier l'os de haut en bas, des deux côtés
du trou. à mesure que la scie avançoit, la portion d'os comprise entre les deux traits
de cet instrument étoit relevée avec un ciseau fait exprès aussi, et avec un marteau.
On parvint de cette manière à faire une ouverture longue de deux pouces, et large
de six lignes. mais elle ne suffit pas encore. la dure mère étoit percée, le pus
séjournoit entre elle et la pie mère. Cette membrane fut ouverte avec des ciseaux. Il
ne resta plus rien à faire qu'à panser et à guérir cette plaie dans le fond de la-
quelle on mit des bourdonnets trempés dans le vinaigre de myrrhe et d'aloës, pendant
que les bords de l'os étoient ~~[illegible]~~ couverts de plumaceaux chargés de digestif
et ceux de la plaie des tégumens avec un emplâtre d'onguent égyptiac. Le
malade guérit.

D'une autre personne attaquée du même mal, n'ont pas été aussi heureuses. Elles périrent victimes de leur obstination à ne pas se prêter à un si beau traitement. mais ce qu'il y a de vraisemblablement affligeant, c'est que l'une d'elles ayant été ouverte, on trouva précisément au même lieu que chez le malade dont il vient d'être parlé, un abcès qui auroit pû aussi être vidé, détergé et consolidé.

La seconde observation de Monsieur Chabert est de la même force. un jeune enfant de dix ans, après avoir eu au côté droit de la poitrine une douleur fixe qui avoit duré deux ans, étoit tombé dans le plus grand dépérissement et rendoit manifestement du pus par les crachats. Il étoit facile de voir qu'il s'étoit formé un abcès qui se vidoit en partie dans les bronches, et dont une autre partie passoit dans le sang et causoit la fièvre lente qui minoit le malade. en vidant le foyer de cet abcès, on pouvoit espérer qu'il ne se feroit plus de résorbtion. Il n'y avoit plus de sensibilité à l'endroit où le mal s'étoit d'abord manifesté. ce lieu n'étoit ni gonflé ni enflammé. néanmoins on n'hésita pas à l'ouvrir et à pénétrer dans la poitrine, d'où il sortit subitement quatre à cinq onces de pus fort épais. le malade ne tarda à guérir.

La troisième observation ne choque pas moins la vraisemblance comme celle que

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

je viens d'analyser. Il s'est agi d'une douleur de tête opiniâtre avec aliénation d'esprit, pour laquelle monsr Chabert fit usage des régimens [illegible] ma-lade, et mettre le crâne à découvert dans une étendue de six lignes. Les os étoient sains, et on n'alla pas plus avant. À mesure que la plaie suppuroit, la douleur de tête se dissipoit, et les facultés intellectuelles acquéroient de la force et de la justesse; enfin le malade guérit.

L'académie a sans doute compris à la manière dont je lui ai présenté les faits qu'ils n'admettent nulle conclusion de sa part. Il y a fort longtems qu'ils se sont passés, monsr Chabert n'est pas fort versé dans les connoissances chirurgicales; il doit d'ailleurs être d'un âge assez avancé, de sorte qu'il n'est pas surprenant qu'il se soit trompé. On ne peut cependant se dispenser de le remercier de l'attention qu'il a eue de communiquer à la compagnie des observations qu'il a cru pouvoir l'intéresser.

De l'académie Royale de Chirurgie ce 5 aout 1784

Sabatier